

La galère des clubs amateurs francophones

Terrains inondés, bâtiments délabrés, course aux subsides... En Wallonie comme à Bruxelles, des milliers de sportifs peinent à évoluer dans des conditions décentes. Derrière le discours du « sport pour tous », le fatalisme guette les plus téméraires.

Par **Christophe Leroy**

Retranchée au bout d'un court chemin parsemé de matériel agricole, la petite bâtisse blanche aux portes vertes ressemble à un vieux poste de garde surpris de sa longévité. A l'entrée, un panneau en bois fatigué par la pluie indique l'accès au site du FC Eprave, l'un des deux clubs de foot de la commune de Rochefort, en province de Namur. Le brouhaha de la buvette, malgré le froid, contraste avec la torpeur que suggère ce cadre décrépît. Dans un vestiaire minuscule, une petite dizaine de jeunes lacent leurs chaussures. Accès interdit, jusqu'à nouvel ordre, au terrain A. La Ville y a injecté 5 000 euros l'année dernière pour le maintenir dans un état décent. Le moindre entraînement ruinerait les efforts de plusieurs mois. En quelques pas spongieux, les joueurs gagnent donc ce qu'il reste du terrain B, recouvert d'une gigantesque flaque. « Comme il appartient au fermier d'en face, on ne peut rien faire de plus pour l'entretenir », soupire Sébastien Boidequin, le « CO » (correspondant qualifié) un brin dépité du FC Eprave.

Deux vestiaires pour les 14 équipes du club, du chauffage « quand il y en a » et un toit plus ou moins étanche, « sauf quand il pleut très fort ». Malgré la vétusté des installations, construites il y a cinquante ans, le nombre de jeunes augmente d'année en année. Cette saison, ils sont près de 170. Le sort de la petite buvette semble pourtant conduire vers une impasse. Pour financer une hypothétique rénovation, le club devrait assumer 12,5 % du montant global, c'est-à-dire plusieurs dizaines de milliers d'euros. « Impossible ! », résume Sébastien Boidequin. Seule lueur dans la grisaille : d'ici un an ou deux, si tout va bien, les joueurs pourront évoluer en partie sur un terrain synthétique commun à quelques kilomètres de là. La Ville compte introduire un dossier en ce sens auprès d'Infrasports, l'administration chargée de centraliser les demandes de subsides pour les installations sportives en Wallonie.

La situation du FC Eprave illustre une infime facette de la galère que vivent, tant en Wallonie qu'à Bruxelles,

plusieurs milliers de sportifs sur les 620 000 affiliés que comptent les fédérations. Quels leviers actionner, dès lors que les cotisations des membres et le sponsoring privé, quand il existe, ne permettent pas de maintenir une infrastructure sportive à flot ? Ce 18 février, pour soulager cette course harassante aux financements, deux hockeyeurs de haut niveau lancent RisingTrack, une nouvelle plateforme de crowdfunding (financement participatif) destinée à l'ensemble des clubs et des sportifs de Belgique (*lire page 34*).

Le contraste des pays voisins

Le principe du site Web, volontairement mis en ligne à quelques mois des Jeux olympiques de Rio, consistera à convaincre des donateurs de participer au financement d'un projet sportif dont le montant maximal atteint 10 000 euros. « Le temps que les sportifs doivent consacrer à la recherche de financements les détourne de leur objectif premier : s'entraîner dans les meilleures conditions possibles », constate Morgane Vouche, cofondatrice de RisingTrack avec Jérôme Truyens, tous deux joueurs de ●●●

●●● hockey. « Quand on voit ce qui se fait autour de nous, par exemple en Allemagne ou aux Pays-Bas, la qualité des infrastructures et la valorisation des performances prennent une tout autre dimension. »

La nature des obstacles rencontrés chez nous diffère en fonction de la discipline pratiquée. Dans l'attente d'un terrain synthétique subsidié de 700 000 euros (dont 300 000 en part communale), le Rugby Namur XV évolue sur un

« champ de patates », comme le résume son président, Damien Sonny. « La préparation du dossier, introduit en juin 2015, nous a pris trois ans. » Le club de 220 membres, en division 3 depuis la saison dernière, figure à présent dans le trio de tête. A Auderghem, le club d'athlétisme installé au centre sportif de la forêt de Soignes attend une rénovation de la piste depuis 2011. En janvier dernier, la chaîne locale BX1 (anciennement TéléBruxelles) consacrait un reportage à l'état désastreux des couloirs, occasionnant des blessures à répétition chez les athlètes. A Woluwe-Saint-Pierre, le club de hockey du Royal Orée THB (1 300 membres) est, quant à lui, confronté à un insoluble problème d'espace. « Nous n'avons qu'un seul terrain, ça devient infernal, commente l'administrateur Pierre Lambaux. Mais on n'entrevoit aucune solution dans les prochaines années. » Le tableau d'ensemble du « sport pour tous », que prône la Belgique francophone, apparaît aussi par ces petites touches colorées de débrouille, de patience et de fatalisme, y compris au plus haut niveau (*lire page 33*).

A qui la faute ? Les communes ont une grande part de responsabilité à l'égard des installations sportives qu'elles ont laissé, volontairement ou non, dépérir sur leur territoire. « Même si la Région subsidie une infrastructure, c'est

bien le pouvoir gestionnaire qui doit en assumer les investissements de maintenance », rappelle Joseph Piret, président de l'Association des établissements sportifs (AES). Or, la crise des finances communales a accentué la propulsion des pouvoirs locaux à se tourner systématiquement vers la Wallonie pour financer les rénovations nécessaires. Il en va de même pour les nombreux clubs sportifs qui ont hérité de la gestion complète de leurs infrastructures, sans

disposer des ressources financières et techniques pour mener cette mission à bien. « Dans ce contexte, le cadre budgétaire ne nous permet pas de répondre à l'ensemble des demandes », précise René Collin, ministre des Sports et des Infrastructures sportives (CDH). « Mais il ne faut pas voir pour autant le verre à moitié vide. Ces sept dernières années, la Wallonie a investi 350 millions d'euros dans le sport. Soit autant que sur les quinze ans qui ont précédé. »

Un toit bâché pour patienter

Si des rénovations se font attendre dans toutes les provinces, l'Association Wallonie-Bruxelles de basketball (AWBB) confirme pour sa part l'effort entrepris, singulièrement en Wallonie, pour permettre à ses 49 000 affiliés d'évoluer sur des terrains couverts. « Aujourd'hui, pratiquement tous les clubs de basket jouent en salle, commente Jean-Pierre Delchef, président de l'AWBB. C'était loin d'être le cas il y a dix ans. » Malgré cette évolution notable, les difficultés d'accès aux financements restent une constante majeure et dès lors, la préoccupation première de nombreux clubs. Quand l'état d'un

bâtiment nécessite une rénovation urgente, il existe souvent un voisin encore moins bien loti à quelques kilomètres de là. A Walcourt, au sud de Charleroi, le petit club de foot de Tarcienne (80 membres) attend son heure avec un toit bâché depuis plusieurs mois et trois vestiaires boueux dignes d'une étable moyenâgeuse. « La commune ne veut pas investir dans le bâtiment, puisqu'il sera rasé pour construire une nouvelle buvette, explique le président, Freddy George, en montrant l'esquisse des plans. Mais on va devoir encore patienter pendant deux ou trois ans, au moins. »

Le nombre d'interlocuteurs délivrant des subsides sportifs en Belgique francophone ne facilite pas la lisibilité des financements disponibles, ni l'analyse transversale des moyens à allouer pour chaque enveloppe (*voir les tableaux ci-contre*). En Wallonie, la Région octroie, via l'administration Infra-sports, les subventions pour les petites ou les grandes infrastructures sportives (respectivement inférieures ou supérieures à 1,5 million d'euros). Mais c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se charge de répartir les financements destinés aux clubs, aux 90 centres sportifs locaux (des interfaces de conseil et de gestion) et aux quinze centres Adeps du sud du pays. Même mécanisme schizophrénique dans la Région de Bruxelles-Capitale, qui compte, de son côté, trois centres Adeps sur son territoire. La donne linguistique

y fait encore intervenir deux autres instances poussiéreuses pour quelques compétences (promotion de l'activité sportive, subsides aux clubs et aux infrastructures privées) : la Commission communautaire francophone (Cocof) et la Commission communautaire flamande (VGC).

La logique électorale a longtemps régi l'éclosion plus ou moins pertinente – et plus ou moins onéreuse – de complexes sportifs clinquants, avec l'approbation des gouvernements successifs. Le tout au détriment d'innombrables infrastructures existantes. « A une époque, chaque commune a voulu se doter de son propre hall sportif, sans envisager une quelconque mutualisation. Ce n'est plus concevable aujourd'hui », assure René Collin. La faible part des subsides octroyés aux grandes infrastructures en Wallonie ●●●

●●● corrobore, à quelques exceptions près, la priorité accordée depuis quelques années à la rénovation du bâti existant et à l'évolution des pratiques sportives – comme la généralisation des terrains synthétiques. « La création de nouvelles infrastructures était tout de même nécessaire, affirme Joseph Piret. Il convient à présent d'en optimiser l'usage, tout en sachant que l'ancrage local des clubs, qui ont vu le jour avant la fusion des communes, engendre parfois des combats d'arrière-garde. »

Donnant-donnant

Aujourd'hui encore, la hauteur des montants alloués aux installations sportives, au même titre que le lobbying mis en œuvre pour les moderniser, dépend largement de la balance politique. A Tarcienne, les seuls élus habitant à proximité du petit club délabré figurent tous dans l'opposition communale. A l'inverse, la distribution des enveloppes liées aux grandes infrastructures sportives joue un rôle majeur lorsqu'il est question de négocier un donnant-donnant dans les coulisses du pouvoir. Ce fut notamment le cas lors du deal scellé par le précédent ministre des Sports, André

Antoine (CDH, également en charge du Budget à l'époque), qui rabota le financement initial du tram de Liège, poussé par le ministre Philippe Henry (Écolo) et par le PS local, pour promouvoir son projet de centre sportif de haut niveau à Louvain-la-Neuve, dont la première pierre est attendue à l'automne 2016 – 22,5 millions d'euros, 10 000 m². « C'est l'une des plus intenses négociations politiques à laquelle j'ai pu assister », se rappelle un observateur du dossier.

En Wallonie et à Bruxelles, la politique sportive se situe désormais au carrefour de deux époques. Après avoir investi massivement dans la construction de nombreuses installations, jusqu'à occasionner quelques ratés monumentaux (la piscine Hélios de Charleroi, pseudo-olympique en raison de quelques centimètres manquants, s'en souvient), les pouvoirs publics ne sont plus en mesure de financer le maintien unilatéral de ce patrimoine vieillissant. « On devra encore procéder à des fermetures », avertit René Collin.

Pour construire une nouvelle piscine ou un centre sportif, les petites communes se voient déjà contraintes d'élaborer des partenariats. Piégés dans une infrastructure obsolète, les « petits » clubs devront, quant à eux, miser sur un ultime sursaut politique et financier pour sortir de l'ornière. A défaut de quoi les structures comme la petite buvette du FC Eprave, malgré ses 170 jeunes et sa contribution à la politique du « sport pour tous », finiront par disparaître pour de bon. • Ch. L.

Subsides octroyés par Infrasports (Région wallonne) (en euros)					
	2012	2013	2014	2015	2016
Subsides octroyés aux petites infrastructures sportives	38 844 060	32 421 000	40 679 410	34 779 730	-
Subsides octroyés aux grandes infrastructures sportives	12 428.770	3 290 020	4 227 720	0	-
Total Infrasports	51 272 830	35 711 020	44 907 130	34 779 730	-
Subsides octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale (en euros)					
	2012	2013	2014	2015	2016
Subsides octroyées aux infrastructures sportives	6 828 000	6 808 884	6 498 880	7 403 916	8 428 000
Subsides octroyés aux clubs sportifs pour la promotion de l'image de Bruxelles	3 150 000	3 150 000	3 500 000	3 500.000	3 500 000
Total RBC	9 978 000	9 958 884	9 998 880	10 903 916	11 928 000
Subsides octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (en euros)					
	2012	2013	2014	2015	2016
Été jeunesse, Été sport, « Mon club mon école », cross	2 103 850	2 600 000	2 325 000	2 265 000	2 240 000
DG Sports (achat de matériel, subventions aux centres sportifs locaux, notoriété, sport pour tous...)	6 358 000	5 896 000	5 651 000	5 939 000	6 205 000
Soutien aux manifestation des clubs et formation des jeunes (à l'initiative du ministre)	748 000	625 000	2 275 000	2 051 000	2 011 000
Total FWB	9 209 850	9 121 000	10 251 000	10 255 000	10 456 000
Subsides octroyés par la Cocof (Bruxelles) (en euros)					
Total Cocof	676 000	676 000	713 000	796 000	1 026 000

SOURCES : RÉGION WALLONNE/RBC/FWB

PROMESSES ET DÉSILLUSIONS CHEZ LES ÉLITES

En fonction de leur statut, les élites, espoirs et athlètes professionnels disposent de plusieurs relais privilégiés pour financer en partie leur saison. Le Comité interfédéral et olympique belge (COIB) accompagne pour le moment 176 athlètes issus de 101 disciplines. En Belgique francophone, la Fédération Wallonie-Bruxelles intervient à deux niveaux : d'une part dans le financement de 57 fédérations sportives (620 000 affiliés au total), d'autre part via une reconnaissance officielle des sportifs de haut niveau, partenaires d'entraînement et des espoirs aspirants ou internationaux. En 2013-2014, 1 504 sportifs ont bénéficié de cette reconnaissance. En revanche, la grande majorité ne franchira pas le cap ultime : seuls 89 d'entre eux disposent d'un contrat de sportif de haut niveau.

Ce statut ne garantit en rien une plénitude financière pour

s'entraîner dans les meilleures conditions. « Financer une saison me coûte entre 15 000 et 20 000 euros, raconte Damien Broothaerts (32 ans), multiple champion de Belgique du 110 mètres haie. Même si je suis soutenu par ma fédération, les 1 000 euros que je reçois restent nettement insuffisants. Je dois constamment avancer toutes les sommes, chercher les vols les moins chers, éviter certains déplacements plus coûteux. J'ai heureusement la chance de pouvoir m'entraîner avec Jacques Borlée, qui le fait à titre gracieux. Car la Belgique ne fait rien pour garder ses anciennes gloires dans les staffs d'encadrement. » Damien Broothaerts compte solliciter un montant de minimum 5 000 euros sur la plate-forme RisingTrack pour financer sa saison sportive. Et espère ajouter des participations aux championnats d'Europe outdoor et aux Jeux olympiques à son palmarès. • Ch. L.

RISINGTRACK, UN APPEL D'AIR FACE AU DÉSARROI

Ce 18 février, deux hockeyeurs belges de haut niveau présentent RisingTrack, une nouvelle plate-forme de crowdfunding exclusivement axée sur le financement participatif de projets sportifs. L'idée de Morgane Vouche et de Jérôme Truyens, qui se prépare pour les Jeux olympiques dans l'équipe des Red Lions, émane d'un long parcours du combattant et d'un implacable constat : la hauteur des financements sportifs en Belgique francophone ne permet pas de s'entraîner dans des conditions confortables, et encore moins d'atteindre des sommets. L'initiative de RisingTrack s'adresse toutefois à tous les sportifs, qu'ils soient professionnels ou amateurs. Concrètement, le site Web per-

met à un club ou à un athlète de présenter les grandes lignes d'un projet sportif (préparation d'une saison, acquisition de matériel, financement d'un staff ou d'un stage...) et de solliciter ainsi un montant oscillant généralement entre 5 000 et 10 000 euros (selon qu'il s'agisse d'un sport individuel ou collectif). L'équipe de RisingTrack analysera les projets sélectionnés selon des critères stricts afin de garantir aux potentiels contributeurs le bon usage de leur don. La plate-forme prélèvera 10 % du montant si l'objectif est atteint ou 14 % dans le cas contraire. Elle constituera par ailleurs un espace d'échange et de partage autour des expériences vécues par les sportifs et les clubs. • Ch. L.

www.risingtrack.com